



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 1ER AU 8 DÉCEMBRE

VOTEZ POUR UN SYNDICALISME DE RÉSULTATS !

SUR LES QUATRE DERNIÈRES ANNÉES, LA CFDT A OBTENU :

AU NIVEAU LOCAL

Les militants CFDT se battent partout pour de meilleures conditions de travail pour leurs collègues : accès à la restauration collective, rénovation des locaux, matériel de protection et d'enquêtes adapté, horaires facilitant la conciliation de la vie personnelle et professionnelle, etc.).

Les militants CFDT défendent et accompagnent à titre individuel les agents dans leur carrière tout en exigeant des règles collectives de mobilité et de promotion plus transparentes et plus justes.

DANS LES DIRECTIONS

A la DGFIP, en 2021, les agents C ont reçu une prime exceptionnelle de 250 €, 170 € pour les contrôleurs et 120 € pour les inspecteurs.

Le nombre de promotions par grades et catégories a été augmenté :

- > C en B : 500 promotions (+100 promus)
- > B en A : 300 promotions (+ 50 promus)

A la Douane, c'est 105 € de plus par mois (+65 € en 2019 et +40€ en 2022), la revalorisation des heures de nuit et un nombre de promotions supplémentaires :

- > C en B : 77 promotions (+32 postes)
- > B en A : 35 promotions (+14 postes)
- > IDIV CN +40 promus
- > IDIV HC : saturation du taux de promotion
- > IP : + 40 promus
- > AFIPA : +8 promus

A la DGCCRF, les agents ont perçu une prime exceptionnelle de 500 € en 2022, une prime de 250 € par an pour les agents de catégorie A et de 400€ pour les agents des catégories B et C, l'alignement par le haut des régimes indemnitaires des sédentaires et des enquêteurs ainsi qu'un arrêté de restructurations et des garanties pour les agents concernés par le transfert des missions de sécurité sanitaire des aliments.



[CFDT-FINANCES.FR](https://www.cfdt-finances.fr)

LE SYNDICALISME UTILE



AU MINISTÈRE

- Depuis 2018, nous avons demandé la **hausse de l'indemnité mensuelle de technicité (IMT) sur le montant de la DGFIP pour tous les agents du ministère, soit +150 € par an et par agent.** Nous l'avons obtenue, suite à la mobilisation en **Douane** en 2021, par la négociation à la **DGCCRF** en 2022 et par un vote en comité technique ministériel pour l'**INSEE** et l'**Administration centrale** en octobre 2022.
- En 2021, la CFDT a fait renoncer le ministère à son projet de vendre tout le **patrimoine immobilier de résidences vacances du ministère.** Grâce notamment à notre intervention, 9 résidences sont conservées et des travaux d'amélioration y sont entrepris ou vont l'être.
- En 2021 la CFDT a obtenu la création de l'**aide "logement enfant étudiant"**, pour les agents dont l'enfant poursuit des études dans une autre ville que celle de ses parents.
- En 2022, nous avons obtenu dans l'**accord ministériel sur le télétravail** la prise en compte de la charge et l'organisation du travail, le droit à la déconnexion, les matériels et outils (téléphone, micro-casque, double écran...) et la possibilité de 3 jours de télétravail par semaine. Nous avons ouvert la possibilité de négocier le télétravail dans chaque direction locale, au plus près de vos besoins.

À LA FONCTION PUBLIQUE

- En 2019, nous avons obtenu la possibilité qu'un **fonctionnaire placé en disponibilité sur sa demande conserve ses droits à l'avancement d'échelon et de grade pendant cinq années** au maximum s'il exerce une activité professionnelle durant cette période.
- En 2021, une **indemnité télétravail fixée à 2,50 € (2,88 € fin 2022) par jour et 220 € maximum par an** ainsi que la définition des conditions du télétravail ont été négociées et validées par notre signature.
- En 2022, après plus de 14 ans de revendication, nous bénéficions tous d'une **complémentaire santé financée par l'employeur à hauteur de 180 € par an dès 2022 et 50% de la cotisation moyenne à partir de 2025.**

AU NIVEAU NATIONAL...

- Depuis le 1er juillet 2021, l'**allongement en France du congé paternité et d'accueil de l'enfant de 11 à 25 jours**
- Depuis 2022, des **garanties supplémentaires pour les lanceurs d'alerte dans les entreprises** avec une procédure interne de signalement soumise à l'avis des instances du personnel

...ET EUROPÉEN

Depuis 2022, la **directive sur les salaires minimums dans l'Union européenne**, de l'ordre de 60 % du salaire médian brut par pays, qui permettra à 25 millions de travailleurs issus de nombreux pays (Portugal, Pologne, Bulgarie etc.) de voir leur salaire augmenter de 20 %...

Cette liste de résultats n'est bien sûr pas exhaustive.

Nous avons encore beaucoup d'idées et de propositions à défendre avec et pour vous.

Alors, si pour vous, il n'y a pas de "petite" victoire pour celles et ceux concernés en matière de **protection sociale, de pouvoir d'achat ou de conditions de travail,**

Si pour vous, il n'y a pas de "petit combat" ou de "petite avancée" quand cela concerne l'**égalité professionnelle, la lutte contre les discriminations ou encore la transition environnementale,**

Si vous préférez les petits pas qui font avancer aux grands discours qui font du sur-place,

**REJOIGNEZ-NOUS
ET VOTEZ CFDT, POUR SOUTENIR
UN SYNDICALISME UTILE !**

QUEL SYNDICALISME SOUHAITEZ-VOUS ?

